PROCES-VERBAL

Commission Régionale des Arbitres

Réunion du : Samedi 11 Août 2018

Présidence : M. CAZALI Jean-Marie

Présent(s) : MM ROUDERGUES Gilbert (Secrétaire) – SCALA Paul – LEMEUNIER Alain – DEBRAY Dominique (en Visioconférence) – PELE Cédric (CD) – BASTIANI Ange – GERANDI Guillaume – DUCREUX Olivier – FLORIOT F.

Absent(s) :

Excusé(s) : MM CUCCHI J.D. - PACELLI J. – ROCHET H. – VENDASSI M. – SERRA J. – BOUTRY Y.

Assiste(nt) :

1- Courrier de la CR DISCIPLINE :

➢ **Dans un courrier, le Président de la CR Discipline informe la CRA de :**

- l'absence du rapport de l'arbitre
- l'absence non excusée de l'arbitre officiel ou excuse de dernière minute à l'audition devant la CRD

La CRA demande à tous les arbitres de rédiger un rapport lors d'incidents et de répondre aux convocations de la CR Discipline.

L'Article 39 du Statut de l'Arbitrage prévoit que les fautes administratives commises par un arbitre officiel sont de la compétence de la CRA.

2- STAGE du 08 SEPTEMBRE 2018 :

La Commission envoie un mail aux arbitres pour le stage qui aura lieu le **08 SEPTEMBRE** 2018 à **CORTE**.

La présence des arbitres convoqués est **obligatoire**.

3- FORMATION ARBITRES DISTRICT :

La formation d'arbitres de District se déroulera fin Septembre 2018 sur les deux sites Ajaccio et Bastia.

Une réunion de concertation aura lieu en présence de tous les formateurs.

4- REFERENT FUTSAL :

M. **GERANDI Guillaume** sera le référent Futsal au sein de la CRA et sera aidé par M. BASTIANI Ange.